Envoyé en préfecture le 24/08/2026
Reçu en préfecture le 24/08/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260824-CD_2026_09-DE

Bretagne Centre
TOURISME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION ÉPIC BRETAGNE CENTRE TOURISME

Séance du 15 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 15 juin à 18h30, les membres du comité de direction de l'EPIC Bretagne Centre Tourisme se sont réunis à LOUDEAC à Loudéac communauté Bretagne centre, sur convocation du Président, par courrier électronique en date du 01 juin 2026.

Présent(e)s : CONAN Cyril (pouvoir de POULAILLON Martine) - DABET Mickaël – DUEDAL Anne-Laure – GUILLAUME Marc - HAMON Xavier - HERVO Yohann - HOLLEBECQ Marie-Gwénola - LE FRANC Georges - MARTIGNE Jean-Louis – TOUDIC Nicolas - BIZEUL Martial - CLUZEAU Marc – DROUYER Emilie - GIZARD Rémy – LE PADELLEC Teddy – NOSEK Stéphanie - RODZKO Yohann - VIDELO Julien.

Excusé(e)s : POULAILLON Martine (pouvoir à CONAN Cyril) - CORNEC Nathalie - DELMAS Fanny - HUET Alain – KERGONAN Céline.

Absent(e)s : LE LUDUEC Dominique – MACÉ Isabelle.

Secrétaire de séance : CLUZEAU Marc.

CD_2026_09	NOMINATION DU DIRECTEUR DE L'EPIC BRETAGNE CENTRE TOURISME

Vu les statuts de l'EPIC Bretagne Centre Tourisme précisant les modalités de désignation et le rôle du directeur de l'EPIC, articles 5 et 6 ;
Vu la mise en place du nouveau comité de direction de l'EPIC Bretagne Centre Tourisme en date du 15 juin 2026 ;
Vu la candidature de Monsieur LE PRIELLEC Alexis, actuellement Directeur de l'Office de Tourisme et du Service Tourisme de Loudéac Communauté Bretagne Centre, est conforme aux dispositions statutaires de l'EPIC Bretagne Centre Tourisme et Monsieur LE PRIELLEC Alexis répond aux compétences requises (art R 133-12 du Code du Tourisme) afin d'être Directeur d'un Office de Tourisme constitué sous la forme d'un Etablissement Public Industriel et Commercial ;
Vu l'avis du Conseil communautaire de Loudéac Communauté Bretagne Centre du 05 mai 2026 donnant un avis favorable à la candidature de Monsieur LE PRIELLEC Alexis et autorisant sa mise à disposition à l'EPIC Bretagne Centre Tourisme pour 50% de son temps de travail ;
Vu que la mise à disposition de LE PRIELLEC Alexis sera formalisée par une convention établie entre Loudéac Communauté Bretagne Centre et l'EPIC Bretagne Centre Tourisme ;

Le Président propose au comité de direction, de nommer Monsieur LE PRIELLEC Alexis, Directeur de l'EPIC Bretagne Centre Tourisme.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité de direction :

VALIDE :
- la proposition du Président de nommer Monsieur LE PRIELLEC Alexis, Directeur de l'EPIC Bretagne Centre Tourisme ;
- la mise en place d'un conventionnement entre l'EPIC Bretagne Centre Tourisme et Loudéac Communauté Bretagne Centre pour la mise à disposition de Monsieur LE PRIELLEC Alexis à la direction de l'EPIC ;

Envoyé en préfecture le 24/08/2026
Reçu en préfecture le 24/08/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260824-CD_2026_09-DE

AUTORISE le Président à engager l'ensemble des actes nécessaires et à signer tout document afférent à la réalisation de cette affaire.

Exercice :	25
Présents :	18
Pouvoir(s) :	01
Pour :	19
Contre :	00
Abstention :	00

Certifié exécutoire par publication et envoi à la Préfecture le 21 août 2026.
Fait et délibéré en séance le 15 juin 2026.
Pour extrait conforme,

Bretagne Centre Tourisme
15, rue de Moncontour
22600 LOUDEAC
02.96.28.25.17

Monsieur LE FRANC Georges, Président,

Bretagne Centre Tourisme
15, rue de Moncontour
22600 LOUDEAC
02.96.28.25.17